



L'ECHO

**FO** DGFIP  
la force syndicale

DE L'ESSONNE

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil ☎ 01.60.90.51.52)

Secrétaires adjoints : Lionel BOYER (TP Evry) – Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes)

Permanent : Odile JUEL (DDFIP ☎ 01.69.13.26.81)

Trésorier: Céline FRANCHET (Les Ulis ☎ 01.69.28.83.53)

N°12 du 25 mars 2010

Courriel : [fo.091@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.091@dgfip.finances.gouv.fr)

## PROPOSITION

### Tableaux d'avancement 2010 pour les contrôleurs

La Commission Administrative Paritaire Locale N°2 qui s'est réunie le jeudi 25 mars 2010 a proposé l'inscription des agents dont les noms figurent au verso au tableau d'avancement, au titre de l'année 2010 au grade de Contrôleur 1<sup>ère</sup> Classe.

**IMPORTANT :** Etre inscrit sur un des tableaux ne signifie pas avoir la garantie d'avancement au grade supérieur dès 2010. C'est la Commission Administrative Paritaire Centrale qui définira le nombre exact de lauréats par tableau et pour chaque département.

La date d'effet pour le traitement est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

#### TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE CONTRÔLEUR 1<sup>ère</sup> CLASSE

Peuvent être nommés contrôleurs de 1<sup>ère</sup> classe, les contrôleurs de 2<sup>ème</sup> classe ayant atteint, le 31 décembre 2009, le 7<sup>ème</sup> échelon de leur grade depuis au moins deux ans et qui justifient, au 31 août 2010, d'au moins 5 ans de services publics accomplis en qualité de fonctionnaires civils dans un corps de catégorie B.

Pour pouvoir être inscrit, il faut, en plus des conditions statutaires, avoir au moins la note de référence en 2007 (sur l'activité 2006), en 2008 (sur l'activité 2007) et en 2009 (sur l'activité 2008).

Les agents sont proposés en 2010 selon les critères généraux de sélection suivants :

- Agents âgés de 58 ans et plus au 31 décembre 2010,
- Agents proposés et classés par la CAP Locale en 2009 mais non nommés,

- prise en compte de l'échelon par ordre décroissant,
- dans un même échelon, prise en compte de la note chiffrée : total des évolutions de note 2007, 2008 et 2009 par ordre décroissant,
- dans un même échelon, à égalité dans le total des évolutions de note 2007, 2008 et 2009, départage sur l'ancienneté d'échelon par ordre décroissant.

Dans l'Essonne, 25 agents remplissent ces conditions. Ce sont les ayant vocation. Ces 25 ayant vocation permettent au département, selon un ratio déterminé par l'Administration Centrale d'avoir 7,20 places, arrondies à 8, + 1. La Direction a donc décidé de proposer et de classer 9 agents.

### Avancement au grade de Contrôleur 1<sup>ère</sup> Classe

RANG	Nom - Prénom	Affectation
<b>Agents âgés de 58 ans et plus bénéficiant des mesures pour les agents en fin de carrière</b>		
1	BRUNEL Claude	TP Athis-Mons
<b>Agents classés en 2009 au niveau Local, mais non retenus au niveau National</b>		
2	MONTEIL Laurent	Etampes Collectivités
<b>Agents classés en 2010 au niveau Local</b>		
3	CHAVOUET Nathalie	Savigny sur Orge
4	GODARD Frédéric	Equipe de Renfort Départementale
5	MOISAN Christel	Palaiseau
6	ROUGEON Pascale	La Ferté Alais
7	MONET Valérie	Athis-Mons
8	MONTEIL Christine	Etampes Collectivités
9	KHAIRY Christine	TP Massy
10	GRIMM Catherine	Sainte Geneviève des Bois
11	LE HOUEZEC Olivier	Mennecy

### Vote lors de la CAP

- 1) Parité administrative : (6 voix) : **Pour**
- 2) Parité syndicale : **FO** (4 voix) : **Pour**  
**CGT** (2 voix) : **Pour**

### TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE CONTRÔLEUR PRINCIPAL

Peuvent être nommés contrôleurs principaux, les contrôleurs de 1<sup>ère</sup> classe ayant atteint, le 31 décembre 2009, le 4<sup>ème</sup> échelon de leur grade depuis au moins deux ans et qui

justifient, au 31 août 2010, d'au moins 5 ans de services publics accomplis en qualité de fonctionnaires civils dans un corps de catégorie B.

Pour pouvoir être inscrit, il faut, en plus des conditions statutaires, avoir au moins la note de référence en 2007 (sur l'activité 2006), en 2008 (sur l'activité 2007) et en 2009 (sur l'activité 2008).

Les agents sont proposés en 2010 selon les critères généraux de sélection suivants :

- Agents âgés de 58 ans et plus au 31 décembre 2010,
- Agents proposés et classés par la CAP Locale en 2009 mais non nommés,
- prise en compte de l'échelon par ordre décroissant,
- dans un même échelon, prise en compte de la note chiffrée : total des évolutions de note 2007, 2008 et 2009 par ordre décroissant,
- dans un même échelon, à égalité dans le total des évolutions de note 2007, 2008 et 2009, départage sur l'ancienneté d'échelon par ordre décroissant.

Dans l'Essonne, 41 agents remplissent ces conditions. Ce sont les ayant vocation. Ces 41 ayant vocation permettent au département, selon un ratio déterminé par l'Administration Centrale d'avoir 19,59 places, arrondies à 20, + 1. La Direction a donc décidé de proposer et de classer 21 agents.

### Avancement au grade de Contrôleur Principal

RANG	Nom - Prénom	Affectation
<b>Agents âgés de 58 ans et plus bénéficiant des mesures pour les agents en fin de carrière</b>		
1	LUNO Brigitte	Etampes-collectivités
2	SOULAT Jean	DDFIP site des mazières
3	CROMBEZ Jocelyne	Athis-Mons
4	TREMBLOY Evelyne	Sainte Geneviève des Bois
5	ALEXANDRE Marie-Thérèse	Evry municipale
<b>Agents classés en 2009 au niveau Local, mais non retenus au niveau National</b>		
6	DEAU Véronique	La Ferté Alais
7	MAROQUIN Serge	DDFIP site des mazières
<b>Agents classés en 2010 au niveau Local</b>		
8	CLAVIER Catherine	Longjumeau
9	AVON Gisèle	SIP Etampes
10	GREINER Joëlle	Chilly Mazarin
11	BOUDIN Pascale	SIP Massy
12	SORIANO Patrice	DDFIP site des mazières

<b>Agents classés en 2010 au niveau Local</b>		
13	SIGNORATO Françoise	Grigny
14	BACON-CABRIERE Dominique	DDFIP site des mazières
15	AKO Suzelle	Ris Orangis
16	SYKAS Françoise	Orsay
17	OGE Véronique	Equipe de Renfort Départementale
18	COTTIN Odette	Athis-Mons
19	BONNOT Marie-Anne	Equipe de Renfort Départementale
20	AMBROISE Francely	DDFIP site des mazières
21	FABBRO Sandrine	Equipe de Renfort Départementale

### Vote lors de la CAP

3) Parité administrative : (6 voix) : **Pour**

4) Parité syndicale : **FO** (4 voix) : **Pour**

**CGT** (2 voix) : **Pour**

### Vos élus en CAP B

Yvette LETZELTER

DDFIP / CEPL

01.69.13.26.72

Sidonie ROBIN - FOURNIER

DDFIP / Affaires Economiques

01.69.13.27.21

Alain FILIPPI

TP Montgeron

01.69.40.87.24

Dominique REMY

DDFIP / CMIB

01.69.13.27.25

Laurent DORDE

DDFIP / PFDL

01.69.13.27.61

Serge MAROQUIN

DDFIP / DSF

01 69 13 26 73

### Bulletin d'adhésion à retourner à FO-DGFIP 91

**(66 % du montant de la cotisation sont déductibles des impôts)**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Grade et échelon :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP 91

Date :

Signature :